



Conseil de gestion  
Séance du 5 février 2019  
Délibération PNMI\_2019\_005

**Approbation du rapport d'activité 2018  
pour le Parc naturel marin d'Iroise**

Vu le code de l'environnement, notamment ses articles L. 334-1 et suivants et R. 334-1 et suivants,

Vu le décret n°2007-1406 du 28 septembre 2007 portant création du Parc naturel marin d'Iroise,

Vu l'arrêté conjoint du Préfet maritime de l'Atlantique et du Préfet du Finistère du 14 janvier 2019 portant renouvellement de la composition du Conseil de gestion du Parc naturel marin d'Iroise,

Vu le plan de gestion du Parc naturel marin d'Iroise, adopté par le Conseil de gestion le 29 septembre 2010 et par le Conseil d'administration de l'Agence des aires marines protégées le 25 novembre 2010,

**Article unique**

Sur présentation du directeur-délégué, le conseil de gestion, après en avoir délibéré, approuve unanimement le rapport d'activité 2018 pour le Parc naturel marin d'Iroise.

Le Conquet, le 5 février 2019

Nathalie SARRABEZOLLES  
Présidente du Conseil de gestion



# **Rapport annuel d'activité 2018**

**Parc naturel marin d'Iroise**

# Sommaire

<b>SOMMAIRE .....</b>	<b>2</b>
<b>PREAMBULE .....</b>	<b>3</b>
<b>PARTIE 1 - LES MOMENTS CLES DE L'ANNEE 2018 .....</b>	<b>3</b>
<b>PARTIE 2 - LA VIE DU PARC NATUREL MARIN D'IROISE.....</b>	<b>4</b>
2.1. <i>Les instances.....</i>	4
2.2. <i>Les avis.....</i>	5
2.3. <i>Les équipes et les moyens.....</i>	5
2.3.1. <i>L'équipe du parc.....</i>	5
2.3.2. <i>L'activité maritime.....</i>	5
2.3.3. <i>Les financements.....</i>	6
2.4. <i>Partenariat.....</i>	6
<b>PARTIE 3 – LA MISE EN ŒUVRE DU PLAN DE GESTION .....</b>	<b>7</b>
3.1. <i>Le tableau de bord.....</i>	7
3.1.1. <i>Indicateurs patrimoine naturel.....</i>	7
3.1.2. <i>Indicateurs pêche et activités d'extraction.....</i>	7
3.1.3. <i>Indicateurs qualité de l'eau.....</i>	7
3.1.4. <i>Éducation à l'environnement marin et patrimoine culturel maritime.....</i>	8
3.1.5. <i>Gouvernance.....</i>	8
3.2. <i>La mise en œuvre du programme d'actions 2018 - les projets.....</i>	8
3.2.1. <i>Education à l'environnement.....</i>	8
3.2.2. <i>Tourisme.....</i>	9
3.2.3. <i>Patrimoine culturel maritime.....</i>	11
3.2.4. <i>Pêche professionnelle.....</i>	11
3.2.5. <i>Patrimoine naturel.....</i>	13
3.2.6. <i>Communication et sensibilisation.....</i>	15
3.2.7. <i>Qualité de l'eau / Aquaculture.....</i>	16
3.2.8. <i>Surveillance et contrôle.....</i>	18
3.2.9. <i>Activité maritime.....</i>	20
<b>ANNEXE 1 : SUBVENTIONS VERSEES .....</b>	<b>21</b>
<b>ANNEXE 2 : MEMBRES DU CONSEIL DE GESTION.....</b>	<b>23</b>
<b>ANNEXE 3 : ORGANIGRAMME.....</b>	<b>26</b>
<b>ANNEXE 4 : AVIS RENDUS PAR LES INSTANCES .....</b>	<b>27</b>
<b>ANNEXE 5 : BILAN DE LA MISE EN ŒUVRE DES ACTIONS EN FAVEUR DES HABITATS ET DES ESPECES D'INTERET COMMUNAUTAIRE .....</b>	<b>30</b>
Oiseaux 33	
Mammifères marins.....	33
Habitats 33	
Gestion durable des activités.....	33
Sensibilisation.....	34
<b>ANNEXE 6 : TABLE DES ACRONYMES .....</b>	<b>35</b>

# PRÉAMBULE

En 2018, le Parc naturel marin d'Iroise a réalisé son 8<sup>ème</sup> programme d'actions depuis la validation de son plan de gestion en septembre 2010.

Ce plan de gestion a été adopté pour une durée de quinze ans. Il constitue la feuille de route du Parc. Tous les projets approuvés par le conseil de gestion dans le programme d'actions annuel, concourent à la réalisation de ce plan de gestion.

Les rapports d'activité successifs montrent que le conseil de gestion reste très attaché au maintien d'un équilibre des actions entre les différents chapitres du plan de gestion, mais également entre les trois fondements des Parcs naturels marins : acquisition de connaissance, protection et développement durable des activités dépendantes de la mer.

Le conseil de gestion, instance de gouvernance du Parc, définit le programme d'actions permettant la mise en œuvre du plan de gestion dont il assure le suivi, l'évaluation périodique et la révision ; il décide de l'appui technique à apporter aux projets de protection de l'environnement et de développement durable. Le conseil de gestion peut également proposer aux autorités de l'État compétentes en mer toute mesure nécessaire à la protection et à la gestion durable du parc naturel marin. Il a reçu délégation du conseil d'administration de l'Agence française pour la biodiversité pour se prononcer par avis sur les activités susceptibles d'altérer de façon notable le milieu marin, et pour définir les modalités d'attribution des subventions.

L'équipe technique pluridisciplinaire du Parc, avec l'appui des spécialistes du siège de l'Agence et de ses nombreux partenaires, met en œuvre le programme d'actions.

L'Agence française pour la biodiversité apporte l'essentiel des moyens financiers, humains, logistiques et juridiques permettant au Parc de fonctionner. Elle permet de fiabiliser de nombreuses procédures, en particulier pour ce qui concerne les missions de police ou les achats.

Ce rapport d'activité rend compte de la réalisation du programme d'actions pour l'année 2018. Il détaille quelques projets particuliers et propose un bilan des actions menées.

Dans le programme d'actions, 2018 était identifiée comme une année de relance de nombreux projets pour aborder avec dynamisme la seconde moitié de la réalisation du plan de gestion (2010-2025).

## Partie 1 : Les moments clés de l'année 2018

Après une année 2017 ayant permis de faire un bilan des dix premières années du Parc, 2018 a été consacrée à la relance de projets structurants. 5 axes stratégiques ont été définis et approuvés par le conseil de gestion :

- Soutenir et valoriser les bonnes pratiques des acteurs du monde maritime.
- Gérer durablement les espaces bénéficiant d'une reconnaissance particulière.
- Transmettre la connaissance et favoriser l'accès aux patrimoines naturel et culturel.
- Lutter contre les atteintes à l'environnement.
- Mieux connaître les habitats et les espèces.

Afin de maintenir sa dynamique le Parc a recherché des financements externes permettant de recruter de nouveaux chargés de mission thématiques. Trois projets majeurs ont ainsi pu démarrer autour de thématiques complémentaires :

- Le tourisme durable dans les réserves de Biosphère.
- Les habitats marins.
- La compréhension des phases larvaires des grands crustacés.

D'autres dossiers ont été déposés au cours de l'année 2018 afin de bénéficier de financements sur :

- La compréhension du front thermique d'Ouessant et son effet sur la chaîne trophique.
- La dynamisation de la charte « ports propres » permettant de limiter l'impact des activités portuaires.
- Le renforcement des actions en faveur d'une pêche durable, et en particulier les interactions entre la pêche et les espèces protégées.

Ces projets pourraient démarrer en 2019.

Par ailleurs, cette année 2018 a permis de travailler activement à la protection de zones à forts enjeux. La rédaction du plan de gestion du site de l'Aber (propriété du conservatoire du littoral) a avancé rapidement et le Parc a pu fournir à la préfecture du Finistère et à la préfecture maritime de l'Atlantique les éléments leur permettant de décider de lancer l'extension de la réserve naturelle nationale d'Iroise.

## Partie 2 - La vie du parc naturel marin d'Iroise

### 2.1. Les instances

En 2018, le conseil de gestion s'est réuni trois fois. Le bureau ne s'est réuni que deux fois.

Les réunions se sont déroulées sur un ordre du jour validé par la Présidente accompagné d'un dossier de séance adressé au moins deux semaines avant la réunion.

	janv.	févr.	mars	avril	mai	juin	juil.	août	sept.	oct.	nov.	déc.
Conseil de gestion		06				7					22	
Bureau					15					19		

Le 6 février 2018, le nouveau conseil de gestion, renouvelé après 5 ans de mandature, a siégé pour la première fois. A cette occasion, les élections pour désigner les membres du bureau, les vice-présidents et la présidente ont été organisées. Le programme d'actions a été validé au cours de cette première séance.

La participation aux instances de gouvernance est très bonne et en hausse par rapport à 2017, avec un taux de participation sur 2018 de près de 80%. C'est au conseil de gestion du

7 juin que le nombre de participants a été le plus élevé avec 39 membres présents sur 48 invités.

## 2.2. Les avis

Au cours de l'année, aucun avis conforme n'a été émis par le conseil de gestion. 51 avis simples ont été émis dont 50 par la présidente, conformément à la délégation donnée par le conseil de gestion. Aucun avis simple n'a été émis par le bureau.

Une demande de dérogation à l'épandage de lisiers dans la bande des 500m d'une zone conchylicole a été traitée en conseil de gestion. Elle a fait l'objet d'un avis favorable avec des prescriptions pour deux parcelles et d'un avis défavorable pour une parcelle jugée trop sensible.

La liste des avis est détaillée en annexe.

## 2.3. Les équipes et les moyens

### 2.3.1. L'équipe du parc

A la fin de l'année 2018, l'équipe du parc comptait 25 agents dont 4 financés par des ressources externes (ETP hors plafond d'emplois). La moyenne d'âge de l'équipe est de 43 ans et l'ancienneté moyenne dans la structure est de 6 ans. Les effectifs sous plafond d'emploi sont en baisse puisque la chargée de mission « communication » n'a pas été remplacée.

L'équipe du parc est structurée à partir d'un organigramme de référence présenté de manière détaillée en annexe. Celui-ci prévoit une répartition des fonctions articulées de la façon suivante :

- Missions transversales de nature administrative (assistantes de direction, d'administration et logistique), ou de communication.
- Service « ingénierie » chargé de préparer les dossiers relatifs aux avis du conseil de gestion, de préparer et de réaliser le programme d'actions annuel et de préparer les évolutions du plan de gestion et du tableau de bord. Il est composé des chargés de mission généralement responsables d'une thématique particulière.
- Service « opérations » chargé de l'application du programme d'action sur le terrain au sein du parc. Il assure notamment les opérations de suivi du milieu marin, de surveillance et de contrôle et contribue fortement à la sensibilisation des usagers.

La répartition des agents par fonction illustre le poids important donné aux missions opérationnelles ou d'ingénierie qui concentrent 9/10 des effectifs. Cette répartition a été renforcée par l'arrivée des agents affectés aux projets financés par des fonds européens.

L'effectif est très majoritairement implanté sur le site du Conquet où se trouvent réunis la totalité du service ingénierie, les agents qui assurent les missions transversales et une équipe d'agents de terrain. Le site de Douarnenez, sur l'île Tristan, accueille le directeur-adjoint opérations et 5 agents de terrain.

### 2.3.2. L'activité maritime

La flottille du Parc Naturel Marin d'Iroise est constituée de :

- Deux vedettes en aluminium « Augustine » et « Valbelle », d'une longueur de 10,40m armées en 3<sup>ème</sup> catégorie. Elles disposent d'un plan de pont adapté et d'un treuil

hydraulique leur permettant le déploiement et la manipulation de matériels et équipements divers.

- Deux semi-rigides de 8m « Startijenn » et « Sparfell Vor », rapides et maniables dans une faible hauteur d'eau permettent un accès facile aux îlots et idéalement conçus pour aborder d'autres navires dans le cadre des contrôles.
- Un semi-rigide de 5,80m « Kornog », stocké sur une remorque de route qui permet sa mise à l'eau facile et rapide dans n'importe quel secteur du Parc.

Le nombre et la complémentarité des moyens nautiques mis à disposition du Parc par l'Agence française pour la biodiversité permettent aux équipes d'assurer l'ensemble des missions et la mise en œuvre du programme d'actions, sur tout le périmètre du Parc et dans des conditions de sécurité optimales.

Les navires du Parc ont cumulé en 2018 un total de 273 jours de mer (269 en 2017).

Les agents ont été engagés dans 8 missions d'assistance en mer sous coordination du CROSS.

### 2.3.3. Les financements

En début d'année 2018, un budget opérationnel de 1 000 000€ a été alloué au Parc. A ce budget opérationnel, il convient d'ajouter les charges salariales et les charges indirectes (loyers, assurances, entretien des bateaux, carburant,...). Le budget total prévisionnel du Parc s'élevait donc en 2018 à 2.4M€.

Afin de compléter le budget octroyé par l'AFB, les agents du Parc ont fait appel à des financeurs externes.

Projet	Durée	Financeur	Montant total subvention	Montant 2018
Ambassadeurs navires Penn Ar Bed	2 mois	Conseil départemental du Finistère	3 000€	3 000€
Ambassadeurs navires Penn Ar Bed	2 mois	Région Bretagne	3 000€	3 000€
Etude inventaire des lichens de la Réserve naturelle nationale d'Iroise		Conseil départemental du Finistère	7 000€	7 000€

## 2.4. Partenariat

Le Parc naturel marin d'Iroise est parfaitement intégré dans le paysage institutionnel, scientifique et associatif finistérien.

Les comités départemental et régional des pêches sont des partenaires majeurs du Parc. Les synergies nées de ce partenariat permettent aujourd'hui de travailler en toute confiance au développement d'une activité de pêche durable.

Le Parc entretient des relations privilégiées avec l'association « Bretagne Vivante » dans le cadre d'un contrat de recherche et de développement. De nouveaux projets sont co-construits avec l'IFREMER et l'Institut Universitaire et Européen de la Mer (Université de Bretagne Occidentale) dans le cadre des cartographies d'habitats benthiques et de la caractérisation de la fonctionnalité de certains habitats marins. Le Parc naturel marin est impliqué aux côtés du CNRS dans la zone atelier « Brest Iroise ».

Au niveau national, le Parc est très actif dans le réseau des réserves naturelles nationales (RNF) et de Biosphères de l'UNESCO. A partir de ce réseau, les relations qui ont été nouées avec des réserves de Biosphère Britanniques ont permis le montage d'un projet européen regroupant l'ensemble des réserves de biosphère de l'espace Manche.

En septembre 2018, le Parc a répondu à une sollicitation de l'Agence française de développement et a reçu une délégation de 14 chefs de projet de la division « agriculture, développement rural et biodiversité ».

Enfin, le parc naturel marin apporte son expertise au ministère des affaires étrangères sur le thème de la gestion et la protection du milieu marin dans le cadre de coopération avec des partenaires étrangers (Trinidad et Tobago- avril 2018).

## **Partie 3 – La mise en œuvre du plan de gestion**

### **3.1. Le tableau de bord**

Aujourd'hui la plupart des protocoles d'acquisition de données et le calcul des indicateurs fonctionnent en routine. En 2018, le travail de révision a avancé. Le conseil de gestion a validé une évolution de certains modes de calcul et la suppression d'indicateurs peu fiables ou dont les données ne peuvent raisonnablement pas être acquises avec les moyens dont dispose le Parc. Le tableau de bord est donc passé de 79 à 64 indicateurs.

Jusqu'à présent, un indicateur qui avait été renseigné dans le passé et qui n'avait pas été réactualisé faute de moyen ou de cohérence du protocole était considéré comme stable depuis l'année d'acquisition des données. En 2018, ils sont considérés comme « non renseignés » ce qui a fait mathématiquement baisser le taux d'indicateurs renseignés de 75% à 66%.

#### **3.1.1. Indicateurs patrimoine naturel**

On peut citer parmi les faits marquant de ce chapitre, le nombre de phoques gris dans l'archipel de Molène pendant la saison de mûe (janvier à mars) qui apparait en forte diminution et fait évoluer l'indicateur de « bon » à « très mauvais » alors que les effectifs semblent plutôt stables sur l'année avec une augmentation notable sur la chaussée de Sein. Le mode de calcul de l'indicateur doit être revu pour mieux coller à la réalité.

Les effectifs d'oiseaux marins nicheurs se portent bien.

Pour la première année, les indicateurs sur le grand dauphin et sur le requin pèlerin ont été renseignés, même si la robustesse de ce dernier doit encore être confirmée. L'indicateur sur les herbiers subtidiaux n'a pas été renseigné et évoluera en 2019.

#### **3.1.2. Indicateurs pêche et activités d'extraction**

6 indicateurs concernant la pêche ont été supprimés, soit parce qu'ils étaient redondants avec d'autres indicateurs (extraction de granulats), soit parce que les protocoles étaient inapplicables (données économiques) ou inexistantes (cohésion sociale, reconnaissance...).

Les indicateurs renseignés sont globalement stables ; la production liée aux stocks inféodés à l'Iroise plutôt constante et les prix de vente restent bons.

#### **3.1.3. Indicateurs qualité de l'eau**

Seul l'indicateur concernant le changement climatique a été supprimé. A l'échelle du Parc, il ne semblait pas pertinent.

Globalement, les indicateurs concernant la qualité de l'eau s'améliorent. En particulier, l'indicateur concernant l'eutrophisation est passé de « moyen » à « très bon ». Au-delà de



l'effet de seuil, la baisse des taux de sels nutritifs dans les eaux de l'Iroise est constante depuis plusieurs années.

Il faut toutefois noter la dégradation de l'indicateur sur les phytoplanctons toxiques qui passe de « moyen » à « mauvais » en raison des efflorescences de phytoplancton toxique. Ce sont des toxines provoquant des amnésies qui, réapparues en 2017, sont à l'origine de cette évolution négative.

### 3.1.4. Éducation à l'environnement marin et patrimoine culturel maritime

La plupart des indicateurs du chapitre éducation à l'environnement n'ont pas été renseignés cette année. Ils font partie des indicateurs qui restaient stables en raison de l'absence de nouvelle enquête depuis 2012. Un protocole national doit être mis en place sur cette thématique.

Sur le patrimoine culturel, les indicateurs concernant la protection des éléments patrimoniaux et la connaissance de ce patrimoine évoluent favorablement. En revanche, la baisse de fréquentation des sites et équipements des communes littorales du Parc relevant de la thématique du patrimoine maritime fait passer l'indicateur sur l'accessibilité de « très bon » à « très mauvais ». Les projets mis en place sur le tourisme durable devraient permettre de faire évoluer favorablement cet indicateur à l'avenir.

### 3.1.5. Gouvernance

L'ensemble des avis émis par le conseil de gestion est repris dans les décisions administratives ainsi que toutes les recommandations qui y sont associées.

Le taux de participation des membres aux conseils de gestion a augmenté et le taux de satisfaction reste très bon, faisant passer l'indicateur sur la gouvernance de « moyen » à « bon ».

	Nb Indicateurs	Non renseignés	Très mauvais	Mauvais	Moyen	Bon	Très bon
Patrimoine naturel	13	1	3	1	2	4	2
pêche professionnelle	14	6	0	1	4	3	0
Qualité de l'eau	15	0	0	2	3	7	3
Tourisme nautisme	9	9	0	0	0	0	0
Éducation à l'environnement	5	5	0	0	0	0	0
Patrimoine culturel	4	0	1	0	0	3	0
Gouvernance	4	1	1	0	0	1	1
<b>TOTAUX</b>	<b>64</b>	<b>22</b>	<b>5</b>	<b>4</b>	<b>9</b>	<b>18</b>	<b>6</b>

## 3.2. La mise en œuvre du programme d'actions 2018 – les projets

### 3.2.1. Éducation à l'environnement

Les P'tits mousses de l'Iroise 2018 : « Les couleurs de la mer »

En 2018, la thématique principale proposée aux écoles littorales et insulaires du Parc était « Les couleurs de l'Iroise ». Ce sont ainsi 730 enfants soit 34 classes de 15 établissements qui ont bénéficié de 71 animations en classe et sur le terrain.

La nouveauté cette année était la participation des « Guides partenaires » engagés dans la charte de bonnes pratiques du Parc. Le parcours pédagogique des P'tits mousses a ainsi été

complété d'une sortie en mer encadrée, sur différents supports nautiques (semi-rigide, voilier, catamaran...), à la découverte des couleurs de l'Iroise.

Fidèles et impliqués, les enseignants saluent la qualité de la démarche pédagogique fondée sur l'émerveillement, le développement de la curiosité et le renouvellement du regard sur l'environnement proche.

Les P'tits mousses 2018 se racontent sur le site du Parc :

<http://www.parc-marin-iroise.fr/Education/Actu-P-tits-mousses/Une-mer-de-couleurs>

### Rénovation de la Maison de l'environnement insulaire

Achetée par la Communauté de communes du Pays d'Iroise en 2016, la Maison de l'environnement insulaire de Molène a été entièrement restaurée en 2018. Le Parc en est devenu locataire fin décembre.

Un comité de suivi et un marché ont été mis en place pour concevoir une nouvelle muséographie et l'achat d'équipements neufs. Le projet consiste en la création d'un espace scénographique dans chacun des deux bâtiments. La maison principale, qui abrite également des bureaux pour les agents du Parc, aura un esprit de « maison du naturaliste » et donnera à comprendre le lien des Molénais avec leur environnement à travers le temps. La seconde maison plongera le visiteur dans l'environnement marin de l'archipel de Molène. Le jardin est également pris en compte dans cette réflexion et sera aménagé en conséquence. Une signalétique sera mise en place et une exposition temporaire installée sur les murs des habitations. Plus largement, un parcours sonore et sensoriel guidera les visiteurs tout autour de l'île, les invitant à poser un autre regard sur cet environnement préservé.

La consultation, lancée en octobre, a suscité l'intérêt de huit groupements d'entreprises. La notification du marché devrait intervenir en janvier 2019 pour une ouverture de l'équipement programmée début juillet.

Ce projet bénéficiera d'un financement européen dans le cadre du programme BCHT (Bio-Cultural Heritage Tourism).

## **3.2.2. Tourisme**

### Charte « Guides partenaires » pour les activités encadrées de sports de nature et de découverte du milieu marin

En 2017, des rencontres avec les professionnels avaient amené au constat que la charte Natura 2000 de bonnes pratiques méritait d'être révisée afin de mieux répondre à leurs attentes et aux enjeux de conservation du Parc.

Un travail a donc été mené, au cours de l'hiver et du printemps 2018, afin d'établir un document :

- plus complet (description plus précise des enjeux),
- plus pédagogique (éléments d'informations sur les habitats et espèces sensibles),
- plus territorialisé (cartes, zones d'activités),
- plus individualisé (engagements selon les types d'activités),
- plus dynamique (engagement sur 2 ans),
- plus engagé (engagements généraux et particuliers selon les enjeux).

Par ailleurs, la nouvelle charte « Guide partenaire » s'étendra à l'ensemble du Parc (et non plus aux seuls sites Natura 2000) et rejoindra la dynamique mise en place dans les réserves de biosphère (charte d'engagement des éco-acteurs). Elle se voudra donc un outil intégré et

fédérateur des politiques publiques en matière de sensibilisation des professionnels proposant des activités de loisir sur le territoire.

Elle sera également amenée à vivre à travers le projet européen BCHT (~~Bio-Cultural Heritage Tourism~~) sur le tourisme durable dans les réserves de Biosphère et à entrer en résonance avec d'autres projets de chartes mis en place sur les réserves de biosphère investies dans ce programme.

Portée à la concertation en interne et auprès de différents acteurs depuis quelques mois, la nouvelle version de la charte devrait pouvoir entrer en vigueur pour la saison 2019.

Cette révision s'est accompagnée de la mise en place d'un certain nombre de dispositifs proposés par le Parc pour mieux connaître les activités et pour accompagner les acteurs. Ainsi, un appel à projets permet aux signataires de bénéficier de subventions pour le montage d'actions allant dans le sens des objectifs de la charte. Les professionnels engagés dans la charte ont aussi la possibilité, s'ils le souhaitent, d'accompagner les agents du Parc sur le terrain pour suivre les protocoles et échanger sur leurs pratiques.

### Tourisme durable dans la Réserve de Biosphère des Iles et de la Mer d'Iroise

Du printemps 2018 à l'été 2021, quatre réserves de biosphère, l'Université d'Exeter et « Pas-de-Calais Tourisme » mobilisent plus de 4M€ pour mettre en œuvre un projet de tourisme durable innovant et sollicitent l'intervention du FEDER dans le cadre du programme Interreg V France-Manche-Angleterre.

Ce projet commun aux quatre réserves de biosphère est dédié au développement d'activités touristiques et culturelles autour de la valorisation des patrimoines et de la richesse des différents territoires. Celui-ci est porté en Iroise par le Parc naturel marin d'Iroise (PNMI) et le Parc naturel régional d'Armorique (PNRA), co-gestionnaires de la réserve de biosphère des Iles et de la mer d'Iroise (RBIMI). Il intègre à la fois les enjeux de préservation des sites sensibles et de réduction des pressions avec pour finalité, le développement d'un concept innovant pour un tourisme plus durable.

Pour aborder ce nouveau concept, les professionnels du tourisme, les acteurs privés et publics mais également les habitants des territoires concernés seront bien sûr au cœur du projet.

En Iroise, il s'agira concrètement de réorienter certains flux touristiques aujourd'hui très concentrés sur la découverte des mammifères marins, vers d'autres points d'intérêt. La réouverture de la maison de l'environnement insulaire sur Molène avec la création d'un sentier d'interprétation, le développement des visites autour des phares ou la possibilité de débarquer sur certaines îles et îlots aujourd'hui peu accessibles seront étudiés.

Ce projet remobilisera les éco-acteurs déjà partenaires et d'en convaincre de nouveaux à travers les chartes de bonnes pratiques, en leur proposant de nouveaux produits de valorisation du territoire et en leur apportant une valeur ajoutée dans leurs activités respectives.

De nouveaux produits seront construits sur la base d'un cahier des charges commun à chacune des réserves de biosphère. Cette nouvelle offre fera l'objet d'une évaluation pour démontrer ses effets positifs sur la fréquentation touristique et la qualité de l'accueil des visiteurs.

### Trois grands temps forts ont marqué la fin d'année 2018

- Séminaire de lancement de projet dans Le North DEVON du 15 au 18 novembre 2018.

Le premier séminaire des partenaires a été organisé en Angleterre dans la réserve de Biosphère du North Devon, chef de file du projet. Le projet a été lancé officiellement et a permis de créer un premier comité de pilotage, de fonder les bases et les définitions du concept de tourisme « bioculturel », et de consolider les attendus de chaque module de travail inscrits au projet.

Pour l'occasion, une délégation de quinze personnes de la RBIMI s'est déplacée, elle était composée de scientifiques partenaires, d'experts de l'environnement, d'agents du PNMI et du PNRA, de professionnels du tourisme, et d'élus des îles.

- Journée de la Réserve de Biosphère et lancement en local du projet BCHT en Iroise.

La journée de la réserve de biosphère organisée le 04 décembre 2018 à Océanopolis a réuni une centaine de personnes lors d'une matinée d'interventions pour présenter les actions menées en 2018. Les lauréats des trophées 2018 et leurs projets ont notamment été présentés via de courtes vidéos, avec des interventions sous forme de tables rondes et questions-réponses avec le public.

Cette journée a été l'occasion de lancer officiellement le nouveau projet en local, de présenter les objectifs d'un tourisme durable dans les Îles de la Mer d'Iroise et actions phares à venir.

Rencontre des partenaires sur le premier groupe de travail du 18 au 20 décembre 2018 consacré à l'interprétation. Les partenaires transfrontaliers se sont donnés rendez-vous dans la réserve de biosphère du marais Audomarrois pour construire la méthodologie et définir les attendus communs d'un schéma d'aménagement et d'interprétation qui devra être produit et proposé dans chaque réserve à l'issue du projet fin 2021.

### **3.2.3. Patrimoine culturel maritime**

#### Pêcheurs d'Iroise : l'exposition

Publié en octobre 2017 aux éditions Ouest-France, l'ouvrage « Pêcheurs d'Iroise » a fait l'objet d'une exposition au Port-Musée de Douarnenez. Mêlant textes, photographies et témoignages sonores, elle a été inaugurée en février et a rencontré un large public tout au long de l'année.

En parallèle, l'exposition itinérante créée par le Parc a été présentée sur l'île Tristan à Douarnenez et à la Maison de l'Algue de Lanildut.

#### Les Phares complètement à l'ouest et le GIP « Centre national des Phares »

Le travail pour la définition du projet du Centre National des Phares s'est poursuivi cette année aux côtés des services du Conseil départemental du Finistère. Le Parc a également été associé au montage de l'exposition « Phares et cinéma » proposée au musée des Phares et balises d'Ouessant.

Par ailleurs, le Parc a organisé pour la cinquième année consécutive, avec la subdivision des phares et balises de Brest, l'évènement « Les phares complètement à l'ouest ». La programmation variée est appréciée des visiteurs et crée une dynamique auprès des gestionnaires de sites.

### **3.2.4. Pêche professionnelle**

#### Mise en place du programme de Suivi des LAMinaires en IROISE : SLAMIR

L'Iroise abrite de vastes plateaux rocheux sous-marins propices à la croissance des algues et en particulier des laminaires.

Depuis 2015, sous l'impulsion du conseil de gestion du parc, l'exploitation de *Laminaria hyperborea* est soumise à une gestion plus fine qu'auparavant et qui cherche à garantir l'exploitation durable des laminaires et le maintien de l'état de conservation des écosystèmes

notamment dans l'archipel de Molène. Cette gestion est pilotée par le comité régional des pêches et des élevages marins et le préfet de Région.

L'évaluation de l'efficacité des mesures prises et des effets à long terme de l'exploitation de l'hyperborea sur l'environnement marin a été demandée à différentes reprises par le conseil de gestion qui souhaite avoir des informations sur l'efficacité des mesures prises et sur le maintien des fonctionnalités des grands champs d'algues brunes après un cycle complet d'exploitation.

Les réflexions menées par les scientifiques et les représentants des professionnels ont conduit à l'élaboration du projet SLAMIR qui s'appuie sur quatre types de suivis (listés ci dessous), réalisés en plongée sous-marine, à la fois dans les zones exploitées et dans celles qui ne le sont pas.

a) Biomasse exploitable

Un suivi de la biomasse en place, réalisé par l'Ifremer, caractérise et compare la dynamique de population des champs en zone exploitée par les goémoniers et dans les zones non exploitées.

b) Biodiversité associée

Un inventaire de la biodiversité associée aux plans d'algues est réalisé tant dans la strate arbustive (sur les plants) que dans la sous-strate (sous les plants). Pour ce suivi, le parc a recours aux compétences du Museum National d'histoire Naturelle (MNHN) de Concarneau.

c) Suivi des réseaux trophiques

La complexité du réseau trophique (ou des chaînes alimentaires) des champs de laminaires est comparée entre une zone témoin et une zone exploitée. L'identification des espèces qui appartiennent à la chaîne alimentaire des forêts de laminaires passe par l'analyse des isotopes stables du carbone et de l'azote. Ce protocole est mis en œuvre par les équipes de la station biologique de Roscoff.

d) Suivi des peuplements de poissons

Ce suivi en plongée sous-marine vise à décrire les différents poissons observés (espèces et stades de vie) et évaluer leur densité sur les zones étudiées. Ce protocole est suivi et encadré par l'UMS Patrinat (Unité Mixte de Service Patrimoine naturel) de l'Agence française pour la biodiversité et le MNHN de Dinard.

2018 a été une année de mise au point et test des protocoles, le suivi sera effectué durant 4 années. Les agents du parc y participent activement.

### Inventaire des espèces de poissons en baie de Douarnenez

La baie de Douarnenez est une zone importante du Parc naturel marin d'Iroise ; elle est notamment reconnue comme une nourricerie pour les poissons plats. Un suivi ichtyologique est en place dans la frange intertidale en baie de Douarnenez depuis 2010 : les agents du Parc déploient à pied un chalut de plage pour dénombrer et mesurer tous les poissons présents dans cette zone peu profonde.

Ce suivi devait être complété par une prospection sur une plus grande partie de la colonne d'eau. Pour ce faire, le Parc s'est associé à l'Ifremer pour réaliser une campagne expérimentale de chalutage afin de mieux connaître les espèces de poissons présentes dans la baie de Douarnenez.

Un navire de pêche professionnelle a été spécialement affrété en avril et en octobre 2018. Cette étude visait deux objectifs :

- tester l'utilisation du chalut GOV (Grande Ouverture Verticale) en Baie de Douarnenez,

- comparer deux types de chalut : le GOV et le chalut à perche (de 2m70m appelé «CP3M») classiquement utilisé jusqu'à présent dans la plupart des suivis côtiers (et notamment ceux de la DCE et de la DCSMM).

En 2018, 42 traits de 15 minutes ont été réalisés en avril, et 2 paires de 24 traits en Octobre.

Les résultats confirment que la baie de Douarnenez abrite une grande diversité d'espèces de poissons: en avril, 82 espèces (tout genre confondu) ont été dénombrées. En octobre, ce sont 89 espèces qui ont été recensées ; l'utilisation d'un chalut GOV a permis de capturer 74 espèces différentes contre 63 avec le chalut à perche. Le pageot commun (*Pagellus erythrinus*) et le chinchard (*Trachurus trachurus*) sont les espèces les plus abondantes.

Ces deux premières campagnes test ont permis de mettre au point un protocole de suivi fiable.

Un suivi annuel devrait être mis en place en avril uniquement avec le chalut GOV qui s'est montré plus performant en terme de captures. Ce suivi permettra de mieux qualifier la fonctionnalité de la baie de Douarnenez.

#### Pêcheurs partenaires du Parc naturel marin d'Iroise

Plusieurs temps forts ont ponctué l'année 2018 pour les 11 pêcheurs partenaires du Parc naturel marin d'Iroise. Tous signataires d'une charte partenariale avec le parc et le comité des pêches du Finistère, ils ont visité le CROSS Corsen en février dernier.

De mars à août, la mesure, relative à la caractérisation des interactions entre la pêche professionnelle et les espèces protégées de la charte, a été dynamisée grâce à un stage de fin d'études. Ce travail, s'intéressant à la déprédation et aux captures accidentelles, a permis d'identifier les zones et les périodes où les risques d'interactions sont plus importants en Iroise. Il est envisagé à terme de tester des moyens d'atténuation de ces interactions.

En septembre, trois jeunes chefs cuisiniers lauréats du concours Roellinger 2018, organisé par l'association Ethic Ocean et soutenu par l'Agence française pour la Biodiversité sont allés rencontrer les pêcheurs partenaires à Camaret. Cette rencontre leur a permis de s'échanger sur leurs métiers respectifs, et de discuter de l'évolution des pratiques de pêche et de choix des produits.

Enfin, en novembre, les pêcheurs partenaires ont pu rencontrer la jeune entreprise Brestoïse FiletFab qui a pour objectif de recycler les filets de pêche usagés pour en faire de nouveaux objets. Lors de cette même journée, organisée à Océanopolis, la présentation d'une application mettant à relation directe le pêcheur et le consommateur leur a été exposée.

Fin 2018, un douzième partenaire a signé la charte.

Globalement l'animation de cette charte devrait être renforcée dans les années à venir pour la rendre encore plus attractive et la proposer à d'autres pêcheurs professionnels.

### **3.2.5. Patrimoine naturel**

#### Extension de la Réserve naturelle nationale d'Iroise et protection des oiseaux nicheurs de l'archipel de Molène

En juillet 2018, le Préfet du Finistère et le Préfet maritime de l'Atlantique ont officiellement confié au Parc la conduite des travaux et des concertations en vue de l'extension de la Réserve naturelle nationale d'Iroise. Le périmètre d'étude inclut les différentes îles et îlots de l'archipel de Molène ainsi que leurs estrans.

Dans l'attente de la mise en place de la réserve étendue, le Préfet du Finistère a sollicité l'équipe du parc pour élaborer un dossier scientifique relatif à la nidification des sternes, du grand gravelot et de l'huître pie, afin de prendre rapidement un arrêté de police permettant la préservation de ces espèces. Ce dossier scientifique a permis au Préfet de soumettre à la consultation du public un projet d'interdiction temporaire d'accès à certaines parties du domaine public maritime dans l'archipel de Molène.

#### Rédaction du plan de gestion du site de l'Aber (Crozon)

En 2016, le Parc naturel marin d'Iroise s'est vu confier, par le Conservatoire du Littoral, la gestion du site de l'Aber, en lien avec la commune de Crozon. Ce marais littoral est l'un des plus importants de la baie de Douarnenez. Situé au nord de l'île de l'Aber, il constitue en particulier un réservoir de biodiversité tout à fait majeur. Le parc a notamment pour mission la rédaction du plan de gestion, la réalisation des suivis scientifiques et la surveillance du site. Les acquisitions du Conservatoire du Littoral sur ce site s'élèvent aujourd'hui à 98 ha composant ainsi un périmètre continu allant du domaine public maritime jusqu'à la rivière de l'Aber.

De nombreuses études y ont été réalisées dont l'inventaire et la cartographie de la végétation finalisés en 2018 par le Conservatoire botanique national de Brest. Ainsi, 11 habitats d'intérêt communautaire dont un prioritaire, la dune grise, ont pu être identifiés et cartographiés. L'étude met en évidence la diversité floristique exceptionnelle de l'Aber qui accueille 40% des plantes inventoriées dans le Finistère et des espèces remarquables comme la scutellaire à feuilles hastées (seule station bretonne) et le millepertuis des montagnes (dernière localité finistérienne).

L'équipe du parc poursuit la réalisation de suivis sur l'avifaune et l'ichtyofaune. La forte responsabilité du site pour le chevalier aboyeur a pu être mise en évidence ainsi que son important rôle de nourricerie et de nurserie pour les poissons marins.

Le comité de suivi s'est réuni à 2 reprises cette année ce qui a permis d'engager la rédaction du plan de gestion. Le plan de gestion sera finalisé en 2019.

#### Etude acoustique des cétacés dans le passage du Fromveur

Afin d'étudier la présence de cétacés dans le passage du Fromveur (entre l'île d'Ouessant et l'archipel de Molène), un hydrophone y a été immergé pendant plus d'un an (de septembre 2017 à octobre 2018).

L'analyse des résultats a permis de détecter la présence de grands dauphins, dauphins communs et marsouins communs dans le Fromveur. Cette analyse nous apprend que les grands dauphins y sont présents préférentiellement entre septembre et février, essentiellement la nuit. Le Fromveur apparaît comme une zone importante pour l'alimentation de cette espèce mais également pour les activités de socialisation.

Le bruit ambiant est très élevé dans la zone du fait des courants et de l'activité de la faune benthique. Celui-ci a perturbé la détection de la présence de certaines espèces (grands mammifères marins et phoques notamment) émettant dans les basses fréquences alors que sur la période d'étude plusieurs observations de petit rorqual ont été réalisées à proximité de ce site.

#### Etude de la démographie de l'océanite tempête dans l'archipel de Molène (1997-2017)

Un contrat de recherche et développement relatif aux oiseaux marins nicheurs a été établi entre le Parc naturel marin d'Iroise et l'association Bretagne Vivante, pour la période 2017-2019. Dans ce cadre, un travail d'analyse de données de suivi des colonies d'océanite tempête dans l'archipel de Molène sur la période 1997-2017 a été mené et nous permet de mieux comprendre la démographie de cette espèce.

Les résultats d'analyse ont mis en évidence que les individus nés dans l'archipel reviennent sur le site dès l'âge de 2 ans plutôt pour prospecter. Ils sont ensuite retrouvés dans les nids à partir de 3 à 4 ans. La proportion d'individus tués par des prédateurs sur les colonies ou à Molène est inférieure à 10%. Les océanites reviennent préférentiellement dans le secteur qui les a vu naître. Le taux de survie est très élevé, de l'ordre de 0,80 chez les individus de moins de 2 ans, et plus faible chez les oiseaux entre 2 et 4 ans. Tous âges confondus, les taux de survie augmentent puis diminuent selon des cycles de 4 ans sans qu'une explication puisse être apportée à ce stade. Le taux de survie des individus de 2 ans peut être corrélé avec des variables climatiques dans l'Atlantique sud. Ces résultats vont permettre de mieux dimensionner les suivis menés sur cette espèce et d'affiner les mesures de gestion.

A noter également que dans le cadre de ce partenariat avec Bretagne Vivante, une formation de 2 jours sur le suivi des oiseaux marins a été réalisée pour les agents du parc.

### Projet LIFE MARHA

Le lancement du Life Marha (Marine habitat) au sein du Parc naturel marin d'Iroise a eu lieu le 12 novembre 2018 avec l'arrivée d'un agent dédié à 100% au projet.

L'objectif de ce projet national piloté par l'Agence française pour la Biodiversité, est de rétablir et maintenir le bon état de conservation des habitats naturels marins qui abritent une importante biodiversité et rendent de nombreux services : alimentation, protection du littoral, régulation thermique, production d'oxygène, ressources énergétiques et pharmaceutiques, etc. Pour cela, le projet s'étend sur 8 ans (jusqu'en 2025) et mobilise l'ensemble des acteurs du réseau Natura 2000 en mer : gestionnaires, professionnels, usagers, et scientifiques.

Ce projet étend son action sur les trois façades maritimes métropolitaines et concerne l'ensemble des sites marins Natura 2000 de la directive habitats-faune-flore. Les actions du projet peuvent être résumées en trois grandes catégories :

- évaluer,
- élaborer des outils,
- agir concrètement sur les causes du mauvais état de conservation.

Au cours de la première phase du projet, un travail d'évaluation du dispositif Natura 2000 en mer est mené afin de proposer des pistes d'amélioration.

Le Parc naturel marin d'Iroise est attendu sur :

- les actions de conservation (implication des secteurs d'activités, zones réglementées, mouillages innovants),
- les méthodes d'évaluation de l'état de conservation des habitats marins,
- le développement d'une boîte à outils évolutive,
- la rédaction des documents stratégiques de gestion par région biogéographique.

### **Premières actions concrètes :**

Le Parc a pour objectif de cartographier des habitats subtidaux rocheux du site de la Chaussée de Sein

En septembre, à l'occasion d'un test de télédétection hyperspectrale sous-marine proposé par l'Ifremer, les agents du Parc se sont mobilisés et ont mis à disposition des moyens à la mer conséquents.

### **3.2.6. Communication et sensibilisation**

En 2018, le Parc naturel marin d'Iroise et la Penn ar bed ont poursuivi leur collaboration pour la mise en œuvre d'animations de sensibilisation sur les navires de la compagnie en direction des trois îles de l'Iroise. Pour assurer cette mission, deux animatrices et un



animateur ont été recrutés du 1er juillet au 31 Aout 2018. Environ 3500 passagers ont été sensibilisés en 2018 sur les liaisons entre le continent, Sein, Molène et Ouessant. Les animations en mer étaient complétées par des rencontres avec les animateurs et animatrices sur les îles.

Au mois de juillet, les agents du Parc se sont mobilisés aux côtés du comité des pêches pour animer un stand à l'occasion des fêtes maritimes de Douarnenez. Ce stand a connu un franc succès. A cette occasion, le Parc s'est lancé sur les réseaux sociaux et a ouvert un compte Facebook et un compte Instagram qui, au 31 décembre, comptaient respectivement 350 et 300 abonnés.

Une conférence sur les mammifères marins co-organisée avec Océanopolis à Lanildut a fait salle comble.

Cette année encore, les portes ouvertes du Parc ont trouvé leur public sur le thème des couleurs de l'Iroise. A cette occasion, en plus des stands et animations, ces conférences ont été organisées et 600 personnes ont pu bénéficier d'une sortie en mer sur un navire affrété par le Parc.

### 3.2.7. Qualité de l'eau / Aquaculture

En 2018, le Parc naturel marin d'Iroise a reconduit de nombreux projets de suivi et de reconquête de la qualité de l'eau. Les indicateurs mis en place dans le cadre du tableau de bord montrent que ces actions pluriannuelles sont efficaces et, donnent des résultats concrets et mesurables sur la bactériologie, l'eutrophisation ou la qualité des sédiments portuaires.

Trois projets structurants en cours en 2018:

#### Aquaculture multitrophique : perspectives dans le Parc

La productivité du milieu marin de l'Iroise est à l'origine d'une exploitation halieutique tout à fait majeure ; elle autorise aussi à réfléchir à de nouvelles potentialités pour l'aquaculture. D'un point de vue technique, il reste difficile d'installer des infrastructures, notamment en raison des conditions d'exposition à la houle et aux courants de marée. Malgré tout, une dizaine d'entreprises aquacoles sont implantées en Iroise.

L'aquaculture multi trophique intégrée (AMTI) est une technique d'aquaculture offrant des perspectives durables en limitant les impacts des élevages marins. C'est « une culture marine dont les déchets produits par l'espèce élevée seront recyclés pour devenir les intrants d'une autre ». Ce type d'exploitation correspond bien aux conditions et aux qualités du milieu marin en Iroise.

Le projet AIMI (Aquaculture Intégrée en Mer d'Iroise), démarré en 2018, consiste à expérimenter une ferme pilote dans laquelle plusieurs espèces pourraient être produites. Il s'agit de créer une vitrine pour les conchyliculteurs afin de tester différents modes de production durables.

Ce projet regroupe quatre partenaires :

- CRC Bretagne Nord,
- Parc naturel marin d'Iroise
- Centre d'étude et de valorisation des algues
- La société Liorzhou Armor/La Vivaraise

Cette expérimentation concerne potentiellement de nombreuses espèces :

- Huîtres creuses (*Crassostrea gigas*),
- Huîtres plates (*Ostrea edulis*),
- Ormeaux (*Haliotis tuberculata*),

- Pétoncles noirs (*Chlamys varia*),
- Moules (*Mytilus edulis*),
- Holothuries (*Holothuria forskali*),
- Oursin (*Paracentrotus lividus*),
- Algues (à définir, plutôt brunes et rouges).

Le Parc est chargé du suivi de l'impact de cette activité sur l'environnement. Après une phase de montage de projet en 2018, les premières installations pourraient être déployées en 2019.

### Origine des macro-déchets en Iroise et solutions envisagées pour leur réduction

Le parc naturel marin d'Iroise lutte contre les pollutions d'origine terrestre et maritime. Depuis 2010, les agents réalisent des suivis à partir du protocole OSPAR (convention OSlo PARis). 4 sites sont étudiés pour évaluer la quantité et l'origine des déchets en Iroise. Depuis 2017, un nouveau site (Plage de Pentrez) permet de suivre la pollution par les microplastiques. En 2018, nous avons réalisé un premier bilan de ces suivis.

Contrairement aux données nationales, en Iroise, 70% des déchets sont d'origine maritime. De nombreux types de macrodéchets ont été identifiés mais la pêche professionnelle semble être le principal contributeur (13% des déchets). Les premiers résultats sur les micros plastiques montrent qu'ils sont très présents en Iroise et que les apports d'origines terrestres sont loin d'être négligeables.

Pour réduire ces apports terrestres et maritimes et éviter la dispersion de macro déchets qui finiront par se morceler et se transformer en microplastiques, le Parc a mis en place plusieurs actions en partenariat avec les communes du littoral et les pêcheurs.

Des interventions dans les lycées maritimes ont été réalisées afin de sensibiliser les élèves futurs pêcheurs professionnels aux conséquences de ces pollutions. Des actions dans les ports sont aussi proposées pour récupérer les déchets provenant des bateaux et valoriser les filets de pêche usagés. Le Parc a financé et mis en place des bacs à marées pour permettre aux promeneurs de déposer les déchets collectés sur les plages. Des plaques de signalisation seront aussi prochainement installées sur les bouches d'évacuation des eaux pluviales de certaines communes littorales. Elles rappelleront aux habitants et touristes que ces égouts débouchent directement en mer.

### Peintures antifouling : vers des alternatives aux peintures impactantes pour l'environnement

Après deux études réalisées par le Parc naturel marin d'Iroise sur l'efficacité des aires de carénage, les résultats ont montré que des biocides comme l'irgarol, le diuron et le TBT sont toujours présents dans le milieu et présentent un risque pour la biodiversité. Les équipements actuels pour traiter les résidus de carénage ne sont pas encore totalement satisfaisants.

Aujourd'hui pour lutter contre le fouling, 99% des bateaux sont recouverts de peintures antifouling (peinture ou base chargée en biocides de différentes natures). Or, différentes techniques dites « alternatives » se développent.

Le Parc naturel marin d'Iroise et Finistère 360° se sont engagés dès 2014 dans une étude sur ces nouvelles techniques permettant de limiter l'impact sur le milieu marin et sur la santé des plaisanciers lors de l'application.

Les essais ont porté sur plusieurs solutions « alternatives » : peinture avec ou sans biocide, adhésif, ultra-sons, méthode mécanique (brosse, nettoyeur Haute Pression), bâche, qui ont été comparées à des peintures classiques.

Les agents de terrain du PNMI ont contribué activement au suivi du fouling sur les plaques immergées et sur les coques des navires volontaires pour tester ces solutions alternatives (relevés vidéo et photographiques). En 2018, les conclusions de cette étude ont été livrées.

En dehors des procédés mécaniques sur coque nue, aucun dispositif n'est inoffensif pour la faune et la flore. Le choix du produit par le plaisancier sera fonction de son efficacité, dépendante du type de navire et du programme de navigation, de sa toxicité et de son coût. Des fiches techniques seront mises à disposition des plaisanciers pour permettre un choix.

### **3.2.8. Surveillance et contrôle**

#### Un cadre

La politique de surveillance et de contrôle du PNMI vise à assurer l'application des orientations de gestion fixées dans le décret de création du parc et précisées dans le plan de gestion, en favorisant une bonne application des réglementations :

- Maintien en bon état de conservation des populations d'espèces protégées et de leurs habitats
- Réduction des pollutions
- Maîtrise des activités d'extraction de matériaux
- Exploitation durable des ressources halieutiques
- Exploitation durable des champs d'algues
- Conservation du patrimoine paysager, architectural, maritime et archéologique
- Développement raisonné des activités touristiques, nautiques et de loisirs

En 2018, le document définissant la politique de surveillance et de contrôle du PNMI, dont la version initiale datait de 2011, a fait l'objet d'une importante révision pour prendre en compte la modification du cadre d'exercice des missions de police - plan de façade Nord Atlantique Manche Ouest pour le contrôle de l'environnement marin, plan régional de contrôle des pêches – ainsi que l'évolution des pratiques dans, ou l'évolution de la sensibilité de certains milieux ou espèces au regard des pressions qu'ils subissent. Cette nouvelle politique a été présentée à l'ensemble des administrations concernées puis au conseil de gestion le 22 novembre 2018. Le procureur de Brest est venu en visite au Parc et a accompagné les agents en mer à l'occasion des discussions autour de ce nouveau document.

#### Des moyens

Onze agents du parc naturel marin d'Iroise sont inspecteurs de l'environnement. A ce titre, ils sont habilités à rechercher toutes les infractions au code de l'environnement relatives à l'eau et à la nature mais également les infractions à la police des pêches maritimes, à la police des biens culturels maritimes et à l'ensemble des polices listées à l'article 334-2-1 du code de l'environnement. Leur action, conjuguée à celle des services de l'Etat, participe donc au maintien d'une pression de contrôle favorisant la bonne application de ces réglementations et concourt à la limitation du niveau d'infractions.

#### Des actions

L'activité de surveillance et de contrôle représente ainsi une part significative - entre 15% et 20% - de l'activité des agents du service opérations du parc.

Cette année encore, l'archipel de Molène et la Réserve naturelle nationale d'Iroise ont fait l'objet de mesures de surveillance particulières entre avril et juillet, période de nidification pour certaines espèces sensibles d'oiseaux.

Le respect des mesures de gestion de la pêche de *Laminaria Hyperborea* et des zones d'interdiction de chalutage est une préoccupation constante des équipes du PNMI. Cette

surveillance s'exerce de manière permanente lors de leur présence sur les zones concernées.

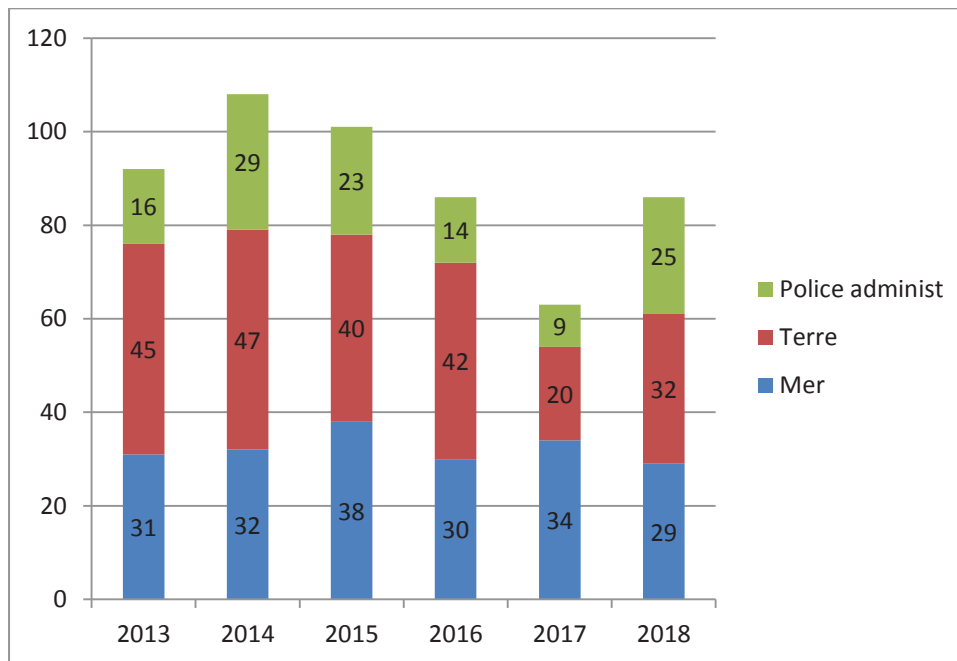
Sur l'estran, les équipes du parc participent activement au dispositif interservices de surveillance et de contrôle, notamment dans le cadre des missions de surveillance de la pêche à pied coordonnées par la DML à l'occasion des grandes marées.

Par ailleurs, la coopération avec les différents services de police de l'environnement (AFB, ONCFS, DDTM) s'est poursuivie en 2018 au travers de plusieurs actions de surveillance ou de police administrative.

### Statistiques

86 missions dédiées ont été réalisées au total.

29 missions de contrôle ont été conduites en mer, chiffre en très légère baisse par rapport à l'année 2017. La baisse d'effectif consécutive au départ d'un agent (en fin de contrat CAE) de l'unité de Douarnenez et les contraintes d'activité liées à la réalisation du programme d'action n'ont pas permis d'assurer la totalité des missions programmées. En revanche, la surveillance des activités sur l'estran (pêche à pied principalement) a sensiblement été renforcée en 2018. Les bonnes conditions météorologiques et une meilleure fréquentation des sites de pêche ont permis la réalisation de 32 missions.



NOMBRE DE MISSIONS

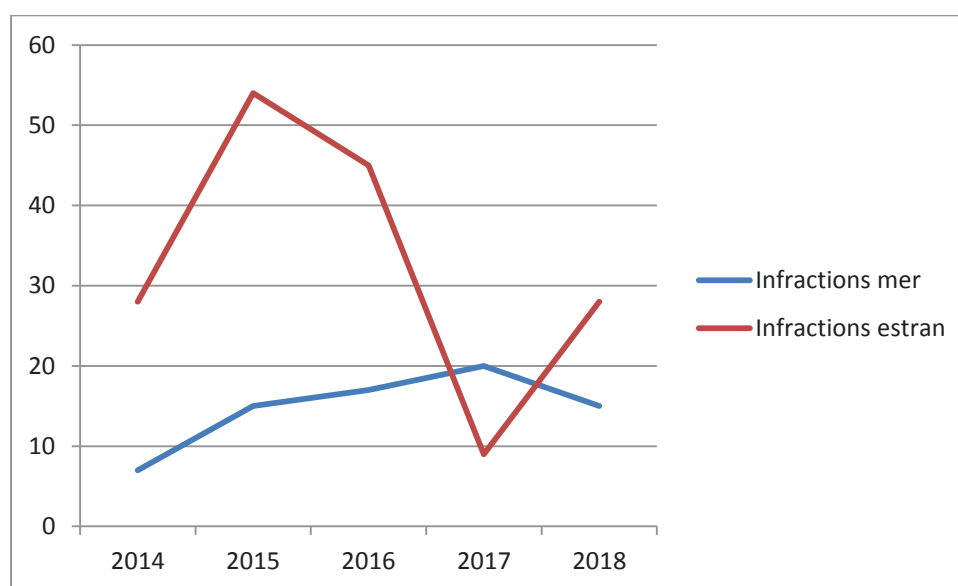
En mer, les agents ont réalisé 124 contrôles principalement sur des navires de plaisance. 5 procès-verbaux ont été dressés. 11 procédures d'appréhension d'engins non marqués (considérés comme épaves) ont été réalisées. Il s'agit de casiers de plaisanciers ou de filets professionnels.

Sur l'estran, 199 personnes ont été approchées, essentiellement dans le cadre des missions de contrôle de la pêche à pied ou pour de la sensibilisation dans les zones de fortes contraintes. 8 procès-verbaux ont été établis. La surveillance de l'activité nocturne, propice à certaines pratiques illicites, a également fait l'objet de missions programmées en soirée ou de nuit.

L'augmentation sensible du nombre d'actions de police administrative conduites en 2018 traduit d'une part la réalisation des objectifs fixés dans le programme d'actions 2018 et d'autre part une montée en puissance de l'application des plans de contrôle départementaux dont le pilotage est assuré par les services de l'Etat.

Dans ce cadre, les missions se sont principalement portées sur le respect d'avis émis pour des manifestations nautiques (en zone Natura 2000 pour la plupart), conditions de circulation sur le Domaine Public Maritime et contrôles sur des problématiques de rejets côtiers (prélèvements). Des opérations de recherches de produits interdits ont été menées sur les aires de carénage de Morgat et Tréboul, en collaboration avec les services de la DDTM et de la gendarmerie.

Ces contrôles administratifs n'ont toutefois pas fait l'objet de non-conformités majeures.



### **Nombre d'infractions (PV et avertissements cumulés)**

Le nombre d'infractions constatées en mer reste globalement stable.

Certaines infractions, relatives notamment à l'usage d'engins interdits en pêche de loisirs, ont été lourdement sanctionnées, ce qui confirme la qualité des procédures instruites par les agents et la sensibilité des parquets et de l'autorité administrative aux problématiques environnementales.

Les sites de pêche à pied ayant été plus fréquentés en 2018, le nombre d'infractions relevées est logiquement en nette hausse. La plupart concernent le respect des tailles de capture (ormeaux, oursins, étrilles, tourteaux)

Toutes les zones définies dans le plan de contrôle ont fait l'objet de missions de surveillance, en mer ou à pied.

### **3.2.9. Activité maritime**

Les moyens du parc ont par ailleurs été intégrés au dispositif mis en place dans le cadre des journées de sécurité des loisirs nautiques coordonné par la préfecture maritime.

## Annexe 1 : subventions versées

Les instances du Parc se sont prononcées en faveur du versement de 5 subventions pour un montant total de 42 080.75€ pour des porteurs de projet ayant répondu aux appels à projet lancés en 2016 et 2017.

Nom du bénéficiaire	Nature du projet	Montant total projet (€)	Date de la validation de la subvention	Montant de la subvention accordée PNMI (€)	% aide	Subvention versée (€) en 2018	Reliquat de subvention (€)
Commune Douarnenez	Amélioration aire carénage Port de Tréboul sur 3 ans (2016-2018)	85 555,00	21-oct.-16 (42 777.50€)			12 637,25	0
Mairie Crozon	10 mouillages ZMEL Morgat	9 492,00	15-mai-18	2 847,00	30%	2 847,00	0
Association des plaisanciers de Porsmoguer Kerhomou (APPK)	42 mouillages sur 3 ans (2018-2020)	18 030,00	15-mai-18	5 410,00	30%	2 187,00	3 223
Aviron Douarnenez	Adaptation yole	7 286,45	15-mai-18	2 257,40	31%	2 257,40	0
Ouessant Subaqua	Remplacement tête motrice embarcation principale	13 072,00	15-mai-18	6 500,00	50%	6 500,00	0

Pays d'Iroise Communauté	Installation d'une station de pompage eaux noires-eaux grises et eaux de fond de cale sur le port de Cambarell à Lanildut	55 241,71	19-oct.-18	25 066,35	45%	0	25 066,35
TOTAL		<b>188 677,16</b>		<b>42 080.75</b>		<b>26 428,65</b>	<b>28 289,25</b>

## Annexe 2 : membres du conseil de gestion

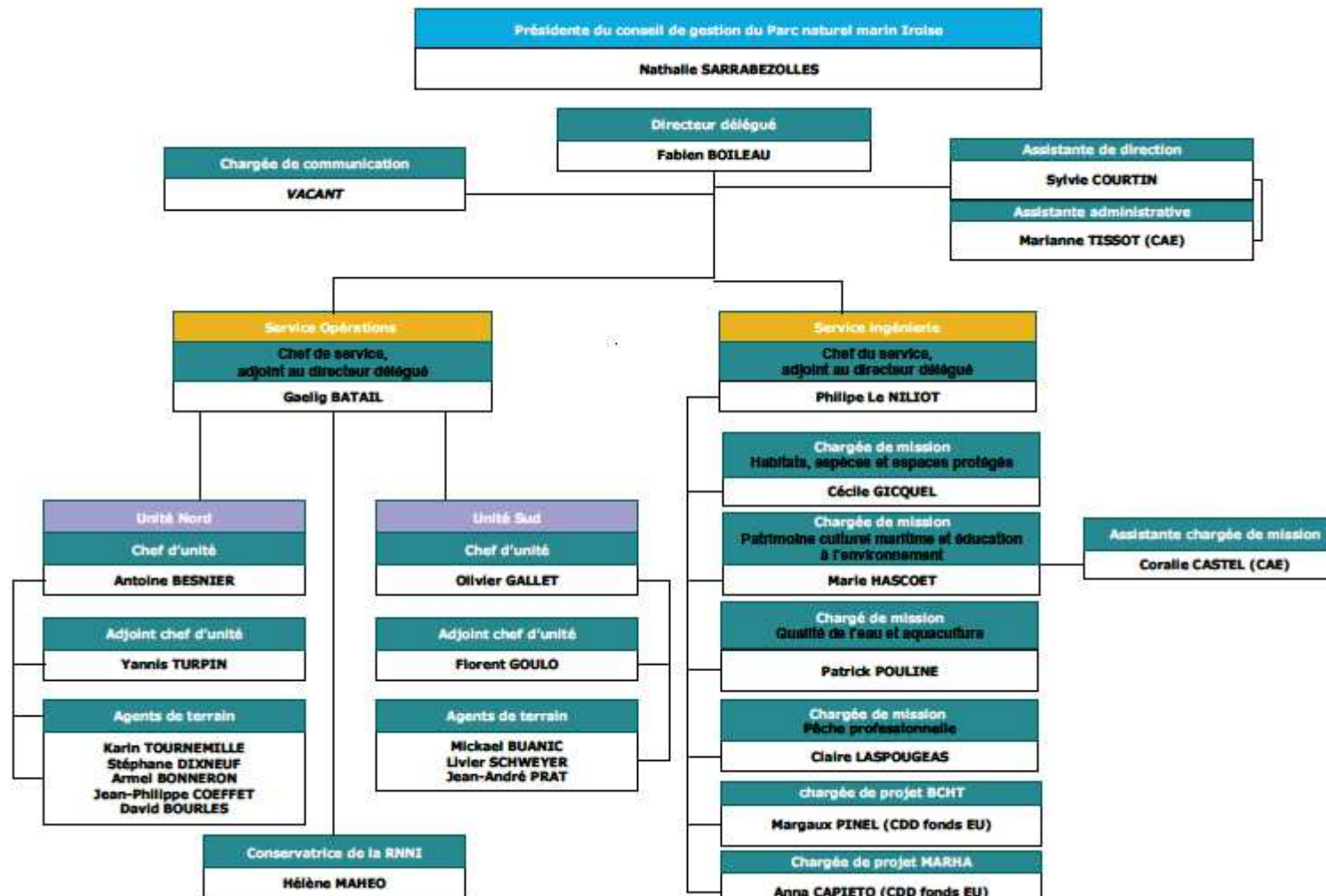
Collège	Représentant	Qualité	Prénom	Nom
Commissionnés par l'Etat	Préfecture Maritime de l'Atlantique	Commissaire du gouvernement	Jean-Louis	LOZIER
	Préfecture du Finistère	Commissaire du gouvernement	Pascal	LELARGE
Représentants de l'Etat	Le commandant de la Zone maritime Atlantique	Bureau	Jean-Louis	LOZIER
	Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement - DREAL	Bureau	Marc	NAVEZ
		Titulaire	Georges	DERVEAUX
	Direction interrégionale de la mer Nord Atlantique-Manche Ouest - DIRM NAMO	Titulaire	Guillaume	SELLIER
	Direction des Territoires et de la Mer - DDTM	Titulaire	Philippe	CHARRETTON
Direction des Territoires et de la Mer - DDTM - DML	Bureau	Hugues	VINCENT	
Représentants des collectivités territoriales ou leurs groupements	Région Bretagne	Titulaire	Pierre	KARLESKIND
	Conseil départemental du Finistère	Présidente	Nathalie	SARRABEZOLLES
	Commune de l'île de Molène	Bureau	Daniel	MASSON
	Commune d'Ouessant	Titulaire	Nicolas	BON
	Commune d'île de Sein	Titulaire	Dominique	SALVERT
	Brest Métropole	Titulaire	François	CUILLANDRE
	Communauté de communes du Pays de l'Iroise	Vice-président	André	TALARMIN
	Communauté de communes du Pays de l'Iroise	Titulaire	Xavier	JEAN
	Communauté de communes de la presqu'île de Crozon-Aulne maritime	Titulaire	Gérard	LOREAU
	Communauté de communes de Pleyben Châteaulin Porzay	Titulaire	Paul	DIVANAC'H
Douarnenez communauté	Titulaire	Henri	CARADEC	
Représentant du syndicat mixte chargé de la gestion du parc naturel régional d'Armorique	Parc naturel régional d'Armorique	Titulaire	Françoise	PERON



Représentants des organisations représentatives des professionnels	Comité régional des pêches maritimes et des élevages marins de Bretagne	Vice-président	Emmanuel	KELBERINE
	Comité départemental des pêches maritimes et des élevages marins du Finistère	Bureau	Yannick	CALVEZ
	Comité départemental des pêches maritimes et des élevages marins du Finistère	Titulaire	Bruno	CLAQUIN
	Comité départemental des pêches maritimes et des élevages marins du Finistère	Titulaire	Philippe	DUVAL
	Comité départemental des pêches maritimes et des élevages marins du Finistère	Titulaire	Erell	PELLE
	Pêcheur des îles sur proposition du CRPEMB	Titulaire	Aurélien	MASSON
	Un des comités régionaux conchylicoles de Bretagne sur proposition des comités concernés	Bureau	Goulven	BREST
	Chambre d'agriculture du Finistère	Titulaire	André	SERGENT
	Chambre syndicale des Algues et Végétaux marins	Titulaire	Alain	MADEC
	CCI métropolitaine Bretagne ouest	Titulaire	Yvon	TROADEC
	Finistère 360° Tourisme, Nautisme Territoires	Titulaire	Nicole	ZIEGLER
	Union nationale des industries de carrières et matériaux de Bretagne - UNICEM	Titulaire	Eric	MONFORT
	Représentants des organisations d'usagers	Fédération française des pêches sportives (FFPS)	Titulaire	Philippe
Fédération française d'études et de sports sous-marins		Bureau	Paul	MAREC
Fédération Nationale de la Plaisance et des Pêches en mer - FNPP		Bureau	Jean-Pierre	FOUQUET
Association insulaire des usagers de la mer désignée par les maires des communes d'Ile de Molène, d'Ouessant et de Sein		Titulaire	Jean-François	ROCHER
Fédération départementale des chasseurs du Finistère		Titulaire	Joël	LE GALL
Fédération maritime de la Baie de Douarnenez		Titulaire	Corinne	AUDIGANE
Représentants d'associations de protection de l'environnement	Association Bretagne Vivante - SEPNEB	Bureau	Marie	CAPOULADE
	Association Eaux et rivières de Bretagne	Titulaire	Jean	HASCOET

Personnalités qualifiées	OCEANOPOLIS	Titulaire	Sami	HASSANI
	Association des îles du Ponant	Titulaire	Olivier	MAILLET
	Institut français de recherche pour l'exploitation de la mer (IFREMER)	Bureau	Catherine	TALIDEC
	Institut Universitaire Européen de la Mer (IUEM)	Titulaire	Frédéric	JEAN
	Centre de documentation, de recherche et d'expérimentation sur les pollutions accidentelles des eaux (CEDRE)	Titulaire	Arnaud	GUENA
	Centre d'études et de valorisation des algues (CEVA)	Titulaire	Stéphanie	PEDRON
	Organismes gestionnaires de la réserve naturelle nationale d'Iroise	Titulaire	Pierre	YESOU
	Conservatoire du littoral	Titulaire	Didier	OLIVRY
	Office National de la Chasse et de la Faune Sauvage	Titulaire	Myriam	GUEGUEN

# Annexe 3 : organigramme



Lien hiérarchique ———

## Annexe 4 : avis rendus par les instances

Type de projet	Intitulé du projet	Pétitionnaire	Type d'avis (conforme, simple, technique)	Date de l'avis du PNM	Nb de réserves émises (si favorable)	Nb de recommandations émises (si favorable)	Prise en compte de l'avis
Agriculture	Demande de renouvellement dérogation interdiction épandage 500m zone conchylicole	EARL MORE (Landévennec)	Simple D ilot n°69 F ilots n°51 et 54a	14-fév.	/	/	dérogation non délivrée par Préfecture
					5	/	
Manifestations sportives-en mer	Sélectif national Ocean Racing_Kayaks et pirogues – 7 -8 avril 2018	Foyer rural l'Estran	Simple	26-févr	0	0	oui
Manifestations sportives-en mer	Solo Concarneau-Trophée Guy Cotten- 5-8 avril 2018	Société des Régates de Concarneau	Simple	26-févr	0	0	oui
Circulation DPM – activité	Demande circulation DPM_véhicule moteur_Anse Camaret_Anse de Dinan_saison 2018	Entreprise Talbi Renal (Plobannaec)	Simple	26-févr	0	<b>3</b>	projet non abouti
Campagne scientifique	Opération de recherche archéologique sous-marine_Le Conquet_1 <sup>er</sup> fév.-31 mars 2018	DRASMM	Simple	26-févr	2	0	oui
Circulation DPM – activité	Demande circulation DPM_5 avril-30 sept. 2018_plage Morgat (Crozon)	SARL Crapato Elasto	Simple	26-mars	0	<b>2</b>	oui
Circulation DPM – activité	Demande circulation DPM_15 juin 2018-14 juin 2019_plages Morgat_Goulien_Kersiguénoù	Société Océan Pirogue	Simple	26-mars	0	<b>2</b>	oui
Agrément activité nautique	Demande renouvellement agrément initiation randonnées véhicules nautiques moteur encadrées_année 2018_plage Bertheaume	Société Activjet	Simple	26-mars	0	<b>2</b>	oui
Manifestations sportives-en mer	Régate_Mini en mai 2018_22 mai 2018	Société nautique de La Trinité sur Mer	Simple	26-mars	0	0	oui
Manifestations sportives-en mer	Régate_ARMEN RACE_ 10-13 mai 2018	Société nautique de La Trinité sur Mer	Simple	26-mars	0	0	oui
Manifestations sportives-en mer	Régate_Interligue 420_ 24-25 mars 2018	Association « Douarnenez Voile »	Simple	26-mars	0	0	oui
Manifestations sportives-en mer	Régate_Les Giboulées_24 mars 2018	Association « Winches club »	Simple	26-mars	0	0	oui
Circulation DPM – pêche	Demande circulation DPM_plages en baie Douarnenez_Pêche professionnelle à la telline 1er mai 2018_30 avril 2019	CDPMEM	Simple	05-avr	0	0	oui
Manifestations sportives-en mer	Régate_Tour Finistère Voile_30 juil.-4 août 2018	Finistère 360° et Comité départemental de voile	Simple	05-avr	<b>1</b>	0	oui
Manifestations sportives-en mer	Challenge godille_17 juin 2018	Association Lanildut Nautisme	Simple	05-avr	0	0	oui

Manifestations sportives-en mer	50ème course croisière EDHEC_20_28 avril 2018	Association Course Croisière EDHEC	Simple	05-avr	<b>1</b>	0	oui
Manifestations sportives-en mer	Grand Prix de l'Ecole Navale_8-13 mai 2018	Association du Grand Prix de l'Ecole Navale	Simple	05-avr	0	0	oui
Circulation DPM – travaux	Demande circulation DPM_travaux plage de Trez Hir_Plougonvelin_23 avril-25 mai 2018	Société Minou Paysages	Simple	16-avr	0	<b>2</b>	oui
Campagne scientifique	Demande AOT DPM_Crozon Lostmarc'h La Palue_Equipements mesures scientifiques	CEREMA	Simple	27-avr	0	0	oui
Circulation DPM – activité	Demande circulation DPM_Journée inter-associative de chars à voile à Pentrez (Saint-Nic)_6 mai 2018	Club char à voile Pentrez	Simple	27-avr	0	0	oui
Circulation DPM – activité	Demande circulation DPM pour la récolte d'algues de rives jusqu'au 31 déc. 2018	Louis Diverres	Simple	27-avr	0	<b>2</b>	oui
Manifestations sportives-en mer	Mini Fastnet 2018_13 juin 2018	Association « Winches club »	Simple	30-avr	0	0	oui
Manifestation sportive-sur l'estran	Demande AOT pour l'installation d'un stand et de 4 terrains de beach tennis sur la plage de Ste Anne La Palud_12 mai et 18 août 2018	Association tennis locale Plonévez-Porzay	Technique	26-avr	0	0	oui
Manifestations sportives-en mer	Trophée Marie-Agnès Péron 2018_14-16 juin 2018	Association « Winches club »	Simple	30-avr	0	0	oui
Manifestations sportives-en mer	La Breizh Cup Individuel_compétition chasse sous marine_10 juin 2018	Association Agachon Tranquille	Simple	15-mai	0	<b>2</b>	oui
Circulation DPM – activité	Demande circulation DPM_Finale Ligue Bretagne char à voile_27 mai 2018	ASV Lestrevet	Simple	25-mai	0	<b>2</b>	oui
Circulation DPM – activité	Demande circulation DPM_Tournage 2 séquences film plage Morgat les 29 mai et 22 juin 2018	Société GEKO FILMS	Simple	25-mai	0	<b>2</b>	oui
Circulation DPM – activité	Demande circulation DPM_plage Aber Crozon_véhicule moteur activité_2018-2023	Centre nautique Telgruc sur Mer	Simple	25-mai	0	<b>2</b>	oui
Manifestations sportives-en mer	Cabotage en Bretagne_Circuit Iroise_22-27 juillet 2018	SVP Nautisme Service voile plaisance	Simple	07-juin	0	0	oui
Manifestations sportives-en mer	DRHEAM CUP_19-29 juil. 2018	Union nationale pour la Course au Large	Simple	07-juin	0	0	oui
Manifestations sportives-en mer	Concours de pêche-21 juillet 2018	Association des Plaisanciers de l'Aber-Ildut	Simple	07-juin	<b>1</b>	0	oui
Manifestations sportives-en mer	National Corsaire 2018_8-9 août 2018	Aloha Attitude	Simple	07-juin	0	0	oui
Manifestations sportives-en mer	Course Plymouth-Port Louis-La Rochelle_14-20 juil. 2018	Yatch Club Classique	Simple	07-juin	0	0	oui
Manifestations sportives-en mer	Duo Concarneau 2018-Challenge INO-ROP_4-9 sept. 2018	Société des régates de Concarneau	Simple	26-juin	0	0	oui

Circulation DPM – activité	La Nuit des Sables Blancs 29-30 juin 2018-AOT DPM 3 structures démontables_plage sables blancs Douarnenez	Association Festival	Simple	26-juin	0	0	oui
Circulation DPM – activité	AOT DPM 3 structures démontables-2 aires jeu_plage Pentrez_Beach Handball_23-24 juin 18	Clubs handball Chateaulin_Plomodiern	Simple	26-juin	0	0	tournoi annulé
Manifestations sportives-en mer	La Trinité_Cowes 2018	Société nautique de la Trinité	Simple	03-juil	0	0	oui
Manifestations sportives-en mer	Festival maritime de Douarnenez_25-29 juil. 18	Association Temps fête	Simple	03-juil	0	1	oui
Manifestations sportives-en mer	Celtikup océaniques_28 juil.-5 aout 18	Comité nautique du pays de Lorient	Simple	03-juil	0	0	oui
Manifestations sportives-en mer	Concours pêche Pesked ar Perzel_1er sept. 2018	Association des plaisanciers de l'anse de Bertheaume	Simple	20-juil	1	0	oui
Manifestations sportives-en mer	Grand prix Valdys Multi 50	Société Sea to see	Simple	20-juil	0	0	oui
Agrément activité nautique	Renouvellement agrément initiation et randonnée VNM_2018	EURL Locamarine Brest	Simple	20-juil	0	0	non
Circulation DPM – travaux	AOT DPM 10 ans "Sentier sous-marin" site des Curés (Plougonvelin)	Commune de Plougonvelin	Simple	31-août	0	1	oui
Circulation DPM – activité	Demande autorisation circulation DPM_5 ans_plage Aber (Crozon)	Centre nautique Telgruc sur Mer	Simple	31-août	0	4	oui
Manifestations sportives-en mer	Challenge Camaret APAS BP_22 sept. 2018	Société LS UCPA Sport Event	Simple	14-sept.	0	0	oui
Circulation DPM – travaux	Demande circulation DPM_travaux ruisseau_plage Lestrevet_Plomodiern_1 <sup>er</sup> oct.-16 nov. 2018	Entreprise Marc SA	Simple	19-sept.	0	2	oui
Circulation DPM – activité	Demande circulation DPM_sécurité_plage St Anne la Pallu_1er nov. 2018-31 oct. 2019	Club de chars à voile de Ste Anne La Palud	Simple	19-sept.	0	2	oui
Circulation DPM – activité	Demande AOT DPM_dépendance_2019-2023	Société Océan Pirogue	Simple	26-sept	0	0	en instruction
Circulation DPM – activité	Demande circulation DPM_plage Pentrez 2018-2019	Association CCV Pentrez	Simple	19-oct	0	2	en instruction
Circulation DPM – activité	Demande circulation DPM_plage Pentrez/Lestrevet_Course Ligue Bretagne char à voile_28 oct. 18	ASV Lestrevet	Simple	19-oct	0	2	oui
Circulation DPM – travaux	Demande AOT DPM Maritime_30 mètres de canalisation de pompage d'eau de mer à la grève de Keryunan (Plougonvelin)	SCI Porte du Bois	Simple	21-déc	0	0	en instruction
Circulation DPM – activité	Circulation sur DPM_5 avril_30 sept. 18_plage Morgat	SARL Crapato Elasto	Simple	21-déc	0	3	oui

# Annexe 5 : Bilan de la mise en œuvre des actions en faveur des habitats et des espèces d'intérêt communautaire

## 1. Moyens mis en Œuvre

Site(s) concerné(s)	Libellé de la mesure	nature/type	Durée	Financement AFB année 2018	Montant financement Europe	Autre cofinancement	Montant co financement	temps agents	Montant total de la mesure
FR530018; FR 5310072; FR5302006; FR5312004; FR302007; FR530019; FR5300045	Animations pédagogiques les P'tits mousses	animation	2018	6 346,00 €	0,00 €			45 jours	6 346,00 €
FR530018; FR 5310072; FR5302006; FR5312004; FR302007; FR530019; FR5300045	Formation prestataires tourisme - charte natura 2000	information/sensibilisation/communication	2018	3 065,00 €	0,00 €			17 jours	3 065,00 €
FR530018; FR 5310072; FR5302006; FR5312004; FR302007; FR530019; FR5300045	Sensibilisation à bord de la Penn ar Bed	information/sensibilisation/communication	2018-2020	3 500,00 €	0,00 €	CD29	1 750,00 €	12 jours	5 250,00 €
FR5300019	Collecte macrodéchets Aber Crozon	mesure de gestion	2018	26 016,00 €	0,00 €			10 jours	26 016,00 €
FR5310072	Etude des zones fonctionnelles des limicoles	étude scientifique/connaissance	2018-2019	7 195,20 €				24 jours	7 195,20 €
FR5310072	Contrat RetD Bretagne Vivante Océanites	étude scientifique/connaissance	2017-2019	77 346,00 €		DREAL	0,00 €	6 jours	77 346,00 €
FR5310072	Suivis habitats et espèces RNNI	suivi	2018					150 jours	0,00 €
FR5310072	Surveillance RNNI	surveillance/police	2018					16 jours	0,00 €
FR5310072	Gestion des habitats RNNI	mesure de gestion	2018	7 560,00 €				16 jours	7 560,00 €
FR5300019	Cartographie végétation Aber par CBNB	étude scientifique/connaissance	2017-2018	4 534,60 €		CEL	4 534,60 €	4 jours	9 069,20 €

FR 5300018	Etude acoustique grands dauphins	étude scientifique/connaissance	2017-2018	24 358,00 €				20 jours	24 358,00 €
FR 302007	AMO pour la cartographie des habitats subtidiaux - chaussée de Sein	étude scientifique/connaissance	2018	17 790,00 €				12 jours	17 790,00 €
FR5312004	Cartographie et évaluation biomasse algues de rives	étude scientifique/connaissance	2016-2018					25 jours	0,00 €
FR5312004; FR5300019	Appel à projets mouillages innovants	mesure de gestion	2017-2019	8 257,00 €				10 jours	8 257,00 €
FR530018; FR 5310072; FR5302006; FR5312004; FR302007; FR530019; FR5300045	Surveillance du respect des engagements de la charte natura 2000 prestataires de tourisme	surveillance/police	2018					45 jours	0,00 €
FR530018; FR 5310072; FR5302006; FR5312004; FR302007; FR530019; FR5300045	Pêcheurs partenaires- géolocalisation	mesure de gestion	2018	7 755,00 €				15 jours	7 755,00 €
FR530018; FR 5310072; FR5302006; FR5312004; FR302007; FR530019; FR5300045	Etude interactions pêche mammifères marins	étude scientifique/connaissance	2018					20 jours	0,00 €
FR5300018	Suivi efficacité mesures de gestion laminaires	étude scientifique/connaissance	2018	126 647,00 €				90 jours	126 647,00 €
FR530018; FR 5310072; FR5302006; FR5312004; FR302007; FR530019; FR5300045	Suivi espèces et habitats d'IC: oiseaux nicheurs, phoques, grands dauphins, herbiers, champs de blocs	suivi	2018	2 000,00 €				120 jours	2 000,00 €
FR530018; FR 5310072; FR5302006; FR5312004; FR302007; FR530019; FR5300045	Expertises et avis	surveillance/police	2018					10 jours	0,00 €



FR530018; FR 5310072; FR5302006; FR5312004; FR302007; FR530019; FR5300045	Surveillance et contrôle	surveillance/police	2018					87 jours	0,00 €
FR530018; FR 5310072; FR5302006; FR5312004; FR302007; FR530019; FR5300045	Tableau de bord: suivi des états de conservation des espèces et des habitats d'intérêt communautaire	suivi	2018	31 681,00 €				280 jours	31 681,00 €
Total				354 050,80 €	- €		6 284,60 €		360 335,40 €

## 2. Actions menées

### Oiseaux

Concernant les espèces d'intérêt communautaire de la Directive Oiseaux, les suivis de la nidification des espèces suivantes ont été poursuivis sur les ZPS de Molène-Ouessant (FR 5310072) et de Camaret (FR 5312004) :

- océanite tempête,
- grand gravelot,
- huïtrier pie,
- grand cormoran,
- cormoran huppé,
- sternes.

Le comptage Wetlands International a également été réalisé sur l'ensemble du territoire du Parc en janvier 2018 avec l'appui de bénévoles de Bretagne Vivante, de l'ONCFS et de la Communauté de communes du Pays d'Iroise. Dans le périmètre de la Réserve (Site Natura 2000 Molène-Ouessant), un suivi mensuel des limicoles côtiers est réalisé ainsi qu'une étude en cours sur les fonctionnalités de l'archipel de Molène pour les limicoles. A noter également que les sessions de baguage d'océanites tempêtes ont également été réalisées en 2018 par Bretagne Vivante avec l'appui du Parc.

### Mammifères marins

Les suivis mensuels des phoques gris se poursuivent sur le site Molène-Ouessant et la Chaussée de Sein (FR5302007). Un nouveau protocole de suivi des naissances dans l'archipel de Molène a été déployé en 2018. Il a permis de dénombrier 8-9 naissances (chiffre probablement sous-estimé du fait des difficultés météorologiques limitant la mise en œuvre du protocole). Les effectifs de phoques gris restent en augmentation particulièrement sur la chaussée de Sein avec un maximum de 92 individus dénombrés en juin 2018 contre 55 en juin 2017.

Le suivi par photo-identification des grands dauphins permet d'affiner l'estimation des tailles des 2 groupes de grands dauphins résidents dans les sites Ouessant-Molène et Chaussée de Sein. Au moins 3 naissances ont été observées sur la Chaussée de Sein et au moins 5 dans l'archipel de Molène. Les effectifs continuent à croître. L'étude par le biais de l'acoustique passive nous a permis d'améliorer la connaissance du domaine vital du groupe de Molène.

75 interventions sur des échouages de mammifères marins ont été réalisées en 2018 dont 31 sur des phoques gris et une sur un grand dauphin.

Ces interventions contribuent également au Programme de surveillance de la DCSMM.

### Habitats

Une assistance à maîtrise d'ouvrage a été engagée sur la chaussée de Sein afin de définir la meilleure méthode pour élaborer la cartographie des habitats marins de ce site qui est très difficile d'accès. Les travaux de cartographie pourraient débuter en 2019.

Le Parc naturel marin d'Iroise a contribué au programme biomasse Algues, porté par le comité régional des pêches de Bretagne, en réalisant des relevés de biomasse de *Palmaria palmata* et de *Chondrus crispus* sur la côte nord du Parc et dans l'archipel de Molène.

### Gestion durable des activités

Concernant la pêche, la mise en œuvre de la charte pêcheurs partenaires se poursuit tout comme les embarquements. Une étude dédiée aux interactions pêche/mammifères marins a

été réalisée en 2018. Elle permet de comparer différentes solutions de mitigation afin de limiter les captures accidentelles et la déprédation ; ces solutions pourront être testées dans les prochaines années.

Dans le cadre d'un appel à projets dédié, le parc finance de mouillages moins impactants sur les herbiers de zostères. 2 zones de mouillages ont pu en bénéficier :

- Kerhournou- Plouarzel-Ploumoguier (site natura 2000 Pointe de Corsen-Le Conquet – FR 5300045)
- Morgat – Crozon (site natura 2000 Presqu'île de Crozon – FR 5300019)

L'animation de la charte natura 2000 pour les prestataires de découverte se poursuit également.

## **Sensibilisation**

Comme évoqué dans le paragraphe dédié, le programme « les p'tits mousses» a permis de sensibiliser 730 enfants en 2018.

Dans la poursuite du partenariat avec la Penn Ar Bed, 3 animateurs ont été recrutés sur les liaisons maritimes vers Molène-Ouessant et Sein pour sensibiliser les voyageurs à destination des îles sur la fragilité des milieux et des espèces.

## Annexe 6 : table des acronymes

Acronyme	Traduction
AFB	Agence française pour la biodiversité
CRC	Comité régional de conchyliculture
AOT	Autorisation d'occupation temporaire
BCHT	Bio-Cultural Heritage Tourism
CAE	Contrat d'accompagnement dans l'emploi
CDPMEM	Comité départemental des pêches et des élevages marins
CEDRE	Centre de documentation, de recherche et d'expérimentations sur les pollutions accidentelles des eaux
CEPPOL	Centre d'expertises pratiques de lutte antipollution
CEREMA	Centre d'études et d'expertise sur les risques, l'environnement, la mobilité et l'aménagement
CIEM	Conseil international pour l'exploration de la mer
CROSS	Centre régional opérationnel de surveillance et de sauvetage
CRPMEM	Comité régional des pêches et des élevages marins
DDTM	Direction départementale des territoires et de la mer
DML	Délégation à la mer et au littoral
DPM	Domaine public maritime
ETP	Équivalent temps plein
INRA	Institut national de la recherche agronomique
IUEM	Institut universitaire européen de la mer
MAB	Man and Biosphère (programme de l'UNESCO)
MISEN	Mission interservices de l'eau et de la nature
N2000	Directive natura 2000
NEF	Nautisme en Finistère
ONCFS	Office national de la chasse et de la faune sauvage
ONEMA	Office national de l'eau et des milieux aquatiques
PNMI	Parc naturel marin d'Iroise
RNNI	Réserve naturelle nationale d'Iroise
SIC	Site d'intérêt communautaire (directive habitat, faune, flore)
VNM	Véhicule nautique à moteur
VSC	Volontaire service civique
ZPS	Zone de protection spéciale (directive oiseaux)